

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2019 Avis d'impôt établi en 2020

Liberté Égalité Fraternité

Vos références

Numéro fiscal (C): 30 31 474 373 088

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

CHEZ HALL 18 RUE DE LA QUARANTAINE 69005 LYON

LYON 5EME

Numéro FIP: 690 37 95 1597820889 3

 Référence de l'avis :
 20 69 0085990 42

 Numéro de rôle :
 011

 Date d'établissement :
 10/07/2020

 Date de mise en recouvrement :
 31/07/2020

Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone

au 0 809 401 401 * du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

₽ Sur place

auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP LYON CENTRE SAID LYON CENTRE 3 RUE DE LA CHARITE BP 625 69239 LYON CEDEX 02

* (service gratuit + coût de l'appel)

M HALL STEVEN
CHEZ HALL
18 RUE DE LA QUARANTAINE
LYON 5EME
69005 LYON

Somme qu'il vous reste à payer

5 656,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre 2020 : 1 414,00 € 26 octobre 2020 : 1 414,00 € 26 novembre 2020 : 1 414,00 € 28 décembre 2020 : 1 414,00 €

Compte qui sera débité : FR76 3005 6001 680X XXXX XXX7 408

Identifiant de la banque : CCFRFRPP

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Référence Unique du Mandat : FR46ZZZ0050023J31D7D373018PAS1A20

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2020.

Revenu fiscal de référence : 44 256 Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2020

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2019

N° fiscal: 30 31 474 373 088 Feuillet n°: 1/2

Déclarant 1 - Nom de naissance : HALL



CONTRACTOR	situation du foyer	cas part	ticulier		s majeurs pataires	enf	ants mariés		nnes recueillies Indicapées	
C C										
RÉSIDENCE EXCLUSIV				ÉSIDENCE ALTERN			٨	NOMBRE DE		
	enfants mineurs ou handicapés	dont er handid		enfants mineurs ou handicapés		dont enfants handicapés		PARTS		
									1,00	
IMPOT SUR LE REVE Détail des revenus Salaires Déduction 10% ou frai				clar. 1 22449 2245					Total	
Salaires, pensions, re BNC pro., régime spé Abattement ⁶ BNC pro., régime spé	ntes nets cial, déclarés			20204 30000 10200 19800					20204	
BNC pro., régime spé				19000					19800	
Revenu brut global									40004	
Revenu imposable Revenus au taux forfa				Taux	1:	2,8%	Мо	ntant	40004 4252	
Impôt sur les revenus Impôt proportionnel									6145 + 544	
IMPOT NET										
Total de l'impôt sur le	revenu net								6689	
PRELEVEMENTS SC	OCIAUX									
Détail des revenus Revenus de capitaux BASE IMPOSABLE Taux de l'imposition Montant de l'impositio						RDS 4252 4252 ,70% 412		SOL 4252 4252 ,50% 319		
Total des prélèveme	nts sociaux nets								731	
CALCUL DU SOLDE	DE VOTRE IMPOT	POUR 20	019 :							
IMPOT SUR LE REVI	ENU									
Impôt sur le revenu 20 Retenue à la source p		ır vos vers	eurs de i	evenus	:				6689 - 1764	
Solde d'impôt sur les	s revenus 2019 :								4925	
PRELEVEMENTS SO	CIAUX									
Suite en page suivant	e >>>									

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3° année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2019 Feuillet n° : 2/2 **Avis d'impôt établi en 2020** N° fiscal : 30 31 474 373 088

>>> Suite de votre avis				
Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus 53:			CSG-CRDS 412	PS0 3
Solde des prélèvements sociaux 2019 53:				7
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT	A PAYER			56
NFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence ²⁵				442
PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de : Plafond total de 2018		Déclar. 1 15620		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017 Plafond non utilisé pour les revenus de 2018 Plafond non utilisé pour les revenus de 2019 Plafond calculé sur les revenus de 2019		3862 + 3923 + 3973 + 4052		
Plafond pour les cotisations versées en 2020		= 15810		
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401				